

Suite à l'allocution du Premier Ministre de ce samedi, la Ville de Mons en Baroeul organise un service de garde pour la prise en charge des enfants dont les 2 parents sont impliqués dans la gestion de la crise sanitaire (personnel soignant).

Cet accueil se fera à la crèche municipale « Lamartine » pour les enfants âgés de 0 à 3 ans et dans les écoles, en collaboration avec le personnel de l'Education Nationale, pour les écoliers.

L'accueil à l'école sera complété par un accueil périscolaire (matin, midi et soir). Les personnels soignants concernés sont invités à prendre contact avec la Mairie à l'adresse suivante : mairie@ville-mons-en-baroeul.fr [1] ou par téléphone à partir de ce lundi 16 mars au 03.20.61.78.90

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 15/03/2020 - 16:22): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/coronavirus-de-nouvelles-mesures-pour-le-personnel-soignant>

Liens

[1] <mailto:mairie@ville-mons-en-baroeul.fr>